

Exemples de points qu'auront à traiter les participants aux groupes territoriaux :

Il s'agira pour chaque groupe d'explorer lors des deux réunions, les déclinaisons locales des pistes proposées à partir de l'état des lieux :

- Identifier précisément les objectifs à atteindre au sein du territoire
- Déterminer à partir de l'état des lieux réalisé sur chaque Communauté de Communes les sites de soin à développer ou promouvoir, les initiatives locales à reprendre et soutenir
- Décliner localement les moyens permettant de développer l'attractivité du territoire pour de nouveaux professionnels : organisation des remplacements, développement de l'accueil des stagiaires, logement, accueil ...
- Identifier les possibilités de travail en réseau des professionnels : que veut-on, que peut-on faire ensemble ? A quelle échelle ? Avec qui ? Quelle articulation et/ou intégration du médico-social ?
- Identifier et énoncer les besoins et attentes par rapport à une coordination à l'échelle du Pays.

Un dossier de travail complet a été adressé aux membres des groupes territoriaux, afin qu'ils préparent au mieux ces réunions.

Suite à cette 1^{ère} série de travaux, deux réunions du groupe transversal sont programmées :

le 20 et le 27 octobre 2010 à 20h30. Les lieux de réunion et la composition définitive de ce groupe seront déterminés à l'issue de la 1^{ère} série de réunion des groupes territoriaux.

En parallèle, une demande de rendez-vous a été adressée auprès du Directeur de l'ARS et du Président du Conseil Régional d'Auvergne, afin de leur présenter l'état d'avancement de la démarche.

Une délégation d'élus et de professionnels de santé du territoire participera à ces entretiens, accompagnés des cabinets d'étude.

Merci à tous vous pour votre contribution, et pour en savoir plus :

Rendez-vous sur le site du Pays des Combrailles
www.combrailles.com (rubrique services/santé)
où vous trouverez de multiples informations relatives à cette démarche.

CONTACT :
SMAD des Combrailles
Place Raymond Gauvin
63 390 SAINT GERVAIS D'AUVERGNE
Tel : 04 73 85 82 08 / Fax : 04 73 85 79 44 / smadc@combrailles.com

Etude de l'organisation de l'offre de soins en Pays des Combrailles



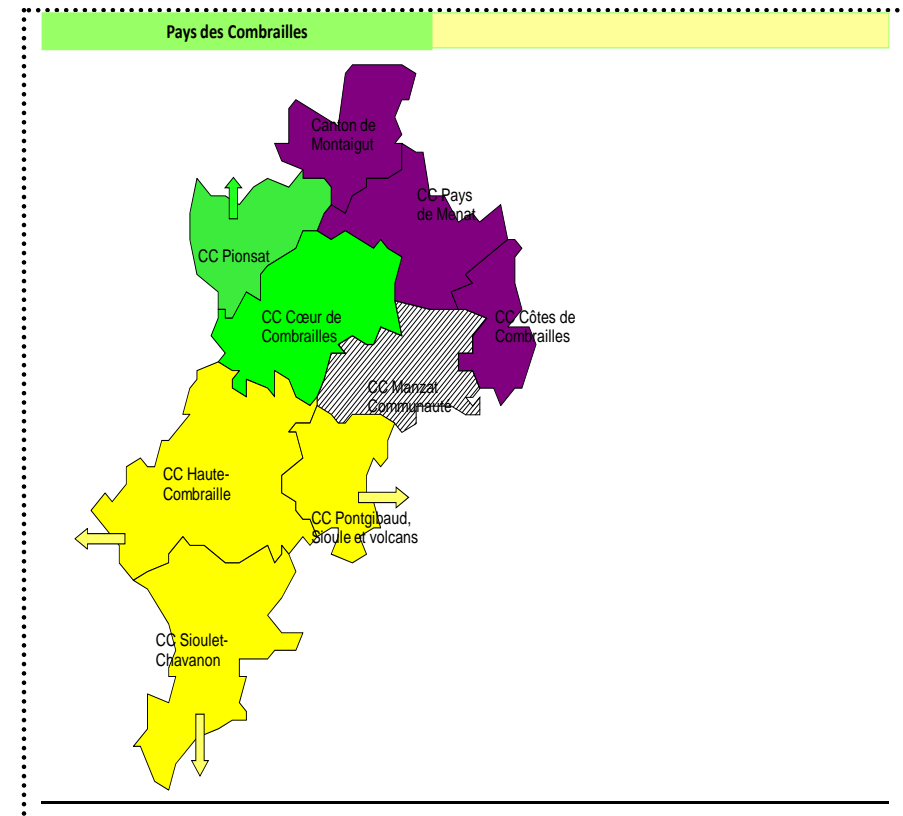
BULLETIN D'INFO n°2 : ORGANISATION DE LA PHASE 2 DE LA DEMARCHE

METHODOLOGIE :

Afin de poursuivre l'élaboration du schéma de santé, 3 réunions ont eu lieu :

- Le 26 août 2010 à Menat, pour le secteur « nord » (canton de Montaigut, Com Com de Menat et Côtes de Combrailles)
- Le 30 août 2010 à Condat-en-Combraille, pour le secteur « sud » (Com Com de Sioulet Chavanon, Haute Combraille et Pontgibaud Sioule et Volcans)
- Le 1^{er} septembre 2010 à Saint-Gervais-d'Auvergne, pour le secteur « centre » (Com Com de Pionsat, Cœur de Combrailles et Manzat)

La carte ci contre représente ces 3 secteurs. Ils correspondent aux périmètres des 3 « groupes territoriaux » sur lesquels va s'appuyer la suite de la démarche.



Compte rendu de la réunion du 26 août 2010 à Menat

21 personnes présentes, dont 1 seule de Combronde (un élu de la communauté de communes)

Les questions posées et les remarques :

- Dans le bulletin d'info N°1, pourquoi a-t-on conservé la répartition de population par tranche d'âge de 2006 et pas de 2009 ? C'est pour avoir des données comparables car faisant référence à une même année
- L'ARS devrait revoir son zonage pour que de nouveaux médecins puissent bénéficier des avantages fiscaux sur Montaigut
- Veiller à ce qu'on ait un échantillon des différentes professions de santé dans le groupe transversal
- Craintes vis à vis de l'exigence de M. DUMUY, directeur de l'ARS, que les projets s'adosent à une structure existante : laquelle pour les Combrailles ?!!
- Envoyer un document de travail avant la réunion des groupes locaux (rapport intermédiaire, cahier des charges étoffé, copie d'articles, autres témoignages...)

Compte rendu de la réunion du 30 août 2010 à Condat-en-Combraille

49 personnes, dont 21 de la seule commune de Giat. Les questions posées et les remarques :

- Projet d'installation d'un médecin à Bromont Lamothe et non Chapdes Beaufort, comme indiqué
- Il n'y a pas d'opposition entre Giat et Pontaumur, mais la nécessité de respecter un équilibre
- Il est indispensable de connaître les projets de l'ARS et l'état d'avancement de ses travaux, afin que notre projet ne soit pas inutile ; il est aussi primordial d'informer l'ARS (et la Région) de l'état d'avancement de nos réflexions
- Les habitants de Sioulet Chavanon vont aussi à l'hôpital à Clermont et pas uniquement à Ussel
- Herment pourrait accueillir un cabinet secondaire, qui permettrait de maintenir la pharmacie
- L'intérêt de la démarche engagée est réel et apprécié car ce sont des temps d'échanges entre acteurs de différents secteurs géographiques, dans différents domaines
- L'accueil de jour n'est pas toujours bien connu, et existe peu, donc il y a peu de demande aussi
- L'accueil temporaire est important et nécessite d'être prévu ; cela peut aussi soulager les aidants familiaux
- Le découpage proposé à ce stade, pour la poursuite de l'étude, ne retrace pas toutes les spécificités plus locales, et cela devra donc être abordé dans les futures réunions des groupes locaux
- Il est souhaitable de mettre en place des cadres d'échanges entre communautés de communes et que chacun respecte les décisions de non concurrence qui seront prises, dans la durée
- La question des secteurs de garde devra être dissociée des autres questions à traiter, car le périmètre de travail dépend des sujets
- Se rapprocher du SDIS, car un schéma départemental de prévention des risques est en cours d'élaboration
- Il faut éviter de tomber dans le travers actuel qui est la concentration sur des grosses structures
- Le travail de médecin généraliste en zone rurale ne rebute pas forcément ; il faut envisager des interventions ponctuelles en compléments d'installations permanentes sur le territoire
- Les MSP peuvent être des éléments déclencheurs d'installation et de collaborations nouvelles
- Pour la zone sud, les liens avec la Creuse ou Charensat sont importants et devront être pris en compte.

Compte rendu de la réunion du 1^{er} septembre 2010 à Saint-Gervais-d'Auvergne

20 personnes et peu de professionnels de santé. Les questions posées et les remarques :

- état d'avancement du projet de MSP sur le secteur de Pionsat et l'accompagnement par le cabinet DELOITTE : le projet de santé est rédigé et en cours de validation par l'ARS ; le travail sur le montage juridique va commencer et une réunion est prévue le 29/9 pour ébaucher le règlement intérieur et le fonctionnement de la MSP ; des 50 000 € annoncés en faveur de chaque MSP, sont bien déduits les honoraires de cet accompagnement : il ne restera donc pour l'investissement que 25 000 € provenant de l'ARS
- les représentants de la maison de retraite de Loubeyrat, qui sont venus à une précédente réunion, ont évoqué l'idée de participer à des démarches de MSP
- la création d'un bâtiment par Mme CLAVEL, pharmacienne aux Ancizes, découle du décès d'un médecin et de l'envie de maintenir un service de santé sur la commune. Les médecins exercent souvent dans leur domicile et un local pour l'exercice du métier est utile pour de nouveaux médecins, qui n'ont pas d'attaches locales
- situation préoccupante liée au nombre et à l'âge des médecins sur la commune des Ancizes
- il faut bien penser aux conjoints si l'on veut convaincre de nouveaux médecins de venir en Combrailles
- le numerus clausus va s'ouvrir prochainement mais de moins en moins de médecins choisissent la médecine générale
- le CLIC n'a pas été cité dans la présentation. Les participants regrettent cette méconnaissance du rôle des CLIC et certains estiment que le CLIC de Riom - Limagne - Combrailles ne remplit pas totalement son rôle.
- l'ARS doit prochainement présenter ses « territoires de santé » : il y a un risque que ces découpages ne reprennent pas ceux du Pays des Combrailles, ce qui confirme l'urgence d'une rencontre avec l'ARS
- beaucoup regrettent la faible présence des professionnels ce soir, ce qui doit inciter les participants à relayer l'information autour d'eux et à mobiliser les professionnels de santé
- le nombre de professionnels de santé identifiés sur les Combrailles est de 226 et 76 sur le secteur « centre », mais dans certains cas, on compte 1 cabinet d'infirmier alors qu'il y a en réalité plusieurs IDE qui y travaillent
- voir si la population ne peut pas être réunie à nouveau et informée, une fois que nous aurons un peu plus avancé.
- impliquer l'ordre des médecins et les doyens de faculté de médecine
- inquiétudes face aux affirmations de certaines personnes qui influent sur la politique nationale en matière de santé et qui semblent considérer que l'objectif est de réduire les temps de trajets vers les hôpitaux, et pas de mieux répartir l'offre de soins sur le territoire.

Les prochaines échéances :

Deux réunions de chacun des trois groupes territoriaux :

NB : la composition des groupes pourra évoluer avec l'implication souhaitable d'autres professionnels de santé

• REUNIONS DU GROUPE « NORD », COMPOSE DE :

- Pour la Communauté de communes du Pays de Menat :

Elus: Mme BOUCHE et M. MAZEROLLE

Professionnels: Mmes PIEUCHOT et PALLON

- Pour le Canton de Montaigut-en-Combraille :

Elus: Mmes POMPILI et LEMPEREUR

Professionnels: Mmes FLORENTINO et MEDINA et M. BERNARD

- Pour la Communauté de communes des Côtes de Combrailles:

Elus: M. GADET

Professionnels: Mme GAGNEVIN (pour tout le secteur)

- Mardi 21 septembre 2010 à 20h30 à la Salle des Fêtes du Bourg de Youx

- Lundi 11 octobre 2010 à 20h30 à la salle des associations de Saint-Hilaire-la-Croix

• REUNIONS DU GROUPE « SUD », COMPOSE DE :

- Pour la Communauté de communes de Haute Combraille :

Elus: Mmes MONNERON et KACEDAN et MM. SENEGAS ROUVIERE et GALHIE

Professionnels: Mmes LABONNE, MARTIN, THUILLIER, POUZOL, FAUVERTEIX, QUINTY, Mlle VIGNERESSE et MM. BAHLOUL et TANGUY

- Pour la Communauté de communes Sioulet Chavanon :

Elus: MM. SOUCHAL et BATTUT

Professionnels: Mmes MONNERON et ERAGNE

- Pour la Communauté de communes Pontgibaud, Sioule et Volcans :

Elus: M. MULLER

Professionnels: Mme SAVEL

- Mercredi 22 septembre 2010 à 20h30 à la Mairie d'Herment - Salle du Conseil

- Mardi 12 octobre 2010 à 20h30 à la Salle Daniel Rochefort à St Jacques-d'Ambur

• REUNIONS DU GROUPE « CENTRE », COMPOSE DE :

- Pour la Communauté de communes de Pionsat :

Elus: M. BRUNET

Professionnels: Mme ORIOL et M. FOURIS

- Pour la Communauté de communes Cœur de Combrailles :

Elus: MM. GIRARD, FAVIER, LEPETIT

Professionnels: M. LEGAY (dentiste à S Gervais)

- Pour Manzat Communauté :

Elus: MME GENEVE et M. ESTIER

Professionnels: Mmes CLAVEL et FAYE

- Jeudi 23 septembre 2010 à 20h30 à la Salle des Fêtes de Pionsat

- Mercredi 13 octobre 2010 à 20h30 à la Mairie de Manzat - Salle du Conseil